

Le coin du moniteur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **16 (1959)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin de la Fédération Belge d'Education Physique par la méthode naturelle. Lodelinsart, Impr. Ach. Faux. — 8°. ill. AP 82

Bobet, Louison. Champion Cycliste. Illustrations de Jean Reschofsky. Paris, Hachette, 1959. — 8°. 190 p. ill. — Fr. 2.90. Bibliothèque Verte. A 3601

Cassignol, Raymond. Volley-Ball. Rabat, Ecole du livre, 1959. — 8°. 119 p. ill. — Fr. 8.30. A 3602

Comité Olympique Libanais. IIIème Jeux Méditerranéens. Equitation, Natations Plongeurs et Waterpolo, Poids et Halteres, Règles pour les Jeux Régionaux, Volley-ball, Yachting, Lutte, Escrime, Cyclisme, Athlétisme, Tir, Football, Boxe, Gymnastique, Basket-ball. Abr 2059

Croquet, Fred. Le Tennis et vous. Bruxelles, Edition de l'Institut National de l'Education Physique et des Sports, 1959. — 8°. 129 p. ill. A 3592

Danse, Jeunesse et Education. Exposés et Démonstrations. Sessions pédagogiques de Beyrouth, 1958. — 8°. 33 p. Abr. 1988
Didier, M. Modèle-toi ! Alger, Inst. Naturaliste, 1932. — 8°. 80 p. ill. Abr 2013

Doyle, Conan Arthur. Oeuvres complètes XI : Histoires du Ring. Rodney Stone — Contes du Ring — Contes de médécins. Paris, Robert Laffont, 1959. — 8° 565 p. Fr. 16.10. A 3582

L'Education physique par la méthode naturelle de Georges Hébert. Revue d'enseignement et de critique. Paris, Fédération Française d'éducation physique. — 8°. ill. AP 78

Falize, Julien. Mesure de la Souplesse Articulaire. Analyse des mouvements du corps humain. Bruxelles, Edition de l'Institut National de l'Education Physique et des sports, 1959. — 8°. 147 p. ill. A 3593

Genon, Jean-Pierre. Guide juridique des Sportifs et Touristes spécialement à l'usage des Campeurs, Caravaniers, Alpinistes et Spéléologues. Bruxelles, Edition de l'Institut National de l'Education Physique et des Sports, 1959. — 8°. 188 p. A 3594

Giordan, J. Le yachting. Paris, Presse Universitaire de France, 1959. — 8°. 127 p. fig. — frs 2.25. A 3507

Hébert, Georges. L'éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle. Tome III : Technique des exercices, Fasc. 2 : Grimper. 2me éd. Paris, Vuibert, 1947. — 8°. 247 p. ill. A 101/III/2

Hébert, Georges. L'éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle. Tome V Technique des Exercices (Fin). Natation. Paris, Librairie Vuibert, 1959. — 8°. 360 p. ill. — Fr. 37.30. A 3546/V

IMEP. Revue bimestrielle de l'Institut Militaire d'Education physique. Eupen, IMEP. — 4°. ill. APg 64

Lancer du poids. Nice, Impr. de l'Eclaireur, 1942. — 8°. 16 p. ill. Abr 2008

Louiseau, J.-J. Jeux d'orientation, d'exploration et d'étude de la nature. Paris, Presses d'Ile de France, 1956. — 8°. 160 p. ill. — Fr. 5.80. A 3568

Ministère de l'Education Nationale. Textes officiels relatifs au diplôme de maître d'éducation physique et sportive. Paris, Vuibert, 1946. — 8°. 68 p. Abr 1996

Ministère de l'Education Nationale. Au service de la jeunesse. Paris, Direction générale de la Jeunesse et des Sports, ca. 1953. — 8°. 58 p. ill. Abr 2007

Pichon, Jean-Charles. Luttes et Jeux. Paris, Gedalge, 1959. — 8°. 188 p. ill. — Fr. 10.85. A 3598
Collection Grand Pavois.

Rébuffat, Gaston. Neige et Roc. Paris, Hachette, 1959. — 8°. 186 p. ill. — Fr. 25.50. A 3562

Section fédérale de gymnastique Genève-Ville. Centenaire 1843—1943. Genève, Roto-Sadag, 1943. — 8°. 72 p. ill. Abr 2015

Société de gymnastique d'hommes de Lausanne. Résumé historique 1871—1946. Lausanne, Impr. Bron, 1946. — 8°. 23 p. ill. Abr 2012

Les sports scolaires au Maroc. Rabat, Bureau des Publications du Ministère de l'Education nationale, 1959. — 4°. 30 p. ill. ABrG 652

Technique et pratique du ski au Liban. Beyrouth, Lettres orientales, 1950. — 8°. 157 p. ill. A 3561

Vergnes, F.-V. Cinq minutes par jour pour la santé. Montpellier, Causse, Graille & Castelnaud, 1941. — 8°. 93 p. fig. Abr 2005

Revista Chilena de Educacion Fisica. Santiago de Chile, Universidad. — 4°. APG 63



Les nouvelles prescriptions concernant l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports

Le 12 janvier 1952, le Département militaire fédéral a édicté les prescriptions sur l'instruction préparatoire volontaire. Cette dénomination de l'activité gymnastique et sportive postscolaire de la jeunesse masculine n'a pas rencontré partout, en Suisse romande, la faveur des intéressés et des dirigeants de ce mouvement. C'est ainsi, par exemple, que le canton de Neuchâtel a banni totalement de son jargon administratif l'expression « Instruction préparatoire » pour la remplacer par « Education physique » ; le canton de Vaud a suivi une direction presque analogue en appelant son bureau cantonal « Office cantonal d'éducation physique postscolaire ». La même tendance s'est manifestée dans le Jura bernois, seuls les Valaisans, Vaudois et Tessinois et en partie les Genevois respectèrent la désignation officielle.

Le besoin se faisant sentir d'adapter les prescriptions en vigueur aux conditions actuelles, le Service de l'instruction préparatoire de l'E. F. G. S. s'est imposé la tâche de procéder à une révision de l'ensemble des dites prescriptions et en particulier de l'appellation officielle du mouvement.

Une commission ad hoc fut chargée de ce travail et un projet de modification fut soumis au Département militaire fédéral qui l'a sanctionné avec l'autorisation de mettre les nouvelles prescriptions en vigueur dès le 1er octobre 1959.

Après mûres réflexions et en tenant compte de l'avis le plus généralement exprimé par les offices cantonaux, il fut décidé de modifier l'ancienne appellation « Instruction préparatoire volontaire » (I. P.) en « Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports » (E. P. G. S.). Ainsi se trouve écarté le « préparatoire » tant contesté (non sans raison) par ceux de nos compatriotes romands qui pensent, à juste titre, que l'éducation physique postscolaire n'est pas forcément une préparation au service militaire mais le fondement d'une vie bien équilibrée. Que l'armée en retire quelque profit, personne n'y verra d'inconvénient, bien au contraire.

Ainsi se trouve plus marquée encore la différence entre la formation sportive et civile du jeune homme et sa formation technique pré-militaire. La première intéresse plus spécialement les jeunes gens de 15 à 18 ans et la deuxième s'adresse, avant tout aux jeunes gens de 18 à 20 ans qui ont déjà choisi d'une manière plus ou moins définitive l'arme dans laquelle ils désirent servir.

Nous pensons que nos dirigeants ont sagement raisonné en faisant cette discrimination et nous leur en sommes reconnaissant.

J. Chevalier, président SRI

Note de la rédaction :

Les modifications apportées aux prescriptions d'exécution relatives à l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports revêtent une grande importance quant à l'évolution future du mouvement en Suisse romande notamment. C'est pourquoi nous reviendrons plus en détail sur cette question dans notre prochain no.